

Des actions concrètes en continu

Il y a plus de deux ans déjà, les Éleveurs de porcs du Québec devenaient la première organisation dans le secteur agricole au Canada à réaliser un rapport de responsabilité sociale. Nous profitons de ce numéro du magazine *Porc Québec* pour dresser un bilan de l'avancement des actions qui ont été définies en 2014 (voir tableaux dans les pages suivantes) pour chacun des cinq axes (gouvernance, gestion respectueuse de l'environnement, bien-être animal, santé animale et salubrité, performance économique, bien-être des travailleurs et de la communauté). Fort du succès obtenu pour bon nombre des actions, le comité Cohabitation et environnement, responsable du suivi de la mise en œuvre de la démarche, a recommandé de nouvelles actions à réaliser d'ici juin 2017 (date de publication de la mise à jour du rapport de responsabilité sociale).

Rappelons que par cette démarche, les Éleveurs de porcs du Québec se sont engagés à réaliser une reddition de comptes officielle en utilisant un outil d'évaluation conçu par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). De plus, cette démarche d'amélioration continue démontre la résilience et la capacité d'innovation des éleveurs de porcs québécois.

Mise à jour du cycle de vie de la production porcine québécoise

Les Éleveurs de porcs du Québec ont sondé près de 200 éleveurs au printemps 2016 afin de mettre à jour le bilan socioéconomique. Ce bilan permet d'évaluer les bonnes pratiques en matière de gestion respectueuse de l'environnement, de bien-être animal, de santé et salubrité, de gestion économique et financière, de cohabitation et de relation avec les travailleurs agricoles. Le bilan socioéconomique, avec l'empreinte eau et l'empreinte carbone, constituent les trois volets de l'analyse complète du cycle de vie de la production porcine québécoise qui a été réalisée pour la première fois en 2012 selon les normes établies par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Chacun des quelques 200 éleveurs qui ont participé à l'étude a reçu son bilan individualisé et peut se comparer à la moyenne des éleveurs du Québec. Les éleveurs sont ainsi en mesure d'identifier leurs bons coups et les pistes d'amélioration. Cet outil contribue donc à l'amélioration continue des bonnes pratiques adoptées sur les entreprises porcines.

Par ailleurs, une méthodologie raffinée est actuellement utilisée pour la mise à jour des empreintes eau et carbone. Les données seront aussi utilisées dans le cadre de la mise à jour du rapport de responsabilité sociale qui sera publié en juin 2017. ■



Ce bilan permet d'évaluer les bonnes pratiques en matière de gestion respectueuse de l'environnement, de bien-être animal, de santé et salubrité, de gestion économique et financière, de cohabitation et de relation avec les travailleurs agricoles.

AXE 1 : GOUVERNANCE

Engagement : Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
1. Réaliser le suivi de la mise en œuvre de la démarche de responsabilité sociale, par l'entremise du comité Cohabitation et environnement.			●	●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Le comité Cohabitation et environnement, formé de cinq éleveurs et de trois permanents assure le suivi de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec. Le comité émet des recommandations au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec et propose de nouvelles actions, au besoin, pour l'année 2016. Lors de la dernière année, le comité s'est réuni à trois reprises.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
2. Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :					
a. De présenter l'état d'avancement des actions à accomplir.			●	●	
<p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
b. D'informer sur la mise à jour des actions à venir.			●	●	
<p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
3. Doter l'ensemble de la filière porcine québécoise d'une vision commune en termes de responsabilité sociale d'entreprise et des bonnes pratiques en vigueur.					
a. Tenir un forum sur la question de la responsabilité sociale d'entreprise en 2016 afin de sensibiliser l'ensemble de la filière et produire un mémoire qui témoigne de l'état d'avancement.	●			●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : L'action n'a pas connu de développement significatif au sein de la filière quoique plusieurs thèmes de la responsabilité sociale aient fait l'objet d'un travail commun dont la santé. Soulignons le leadership des Éleveurs de porcs du Québec en matière de responsabilité sociale qui a inspiré certains de ses partenaires. Ontario Pork a dévoilé le 22 mars 2016, son premier rapport de responsabilité sociale. Olymel travaille également à la réalisation du sien. De même, le Conseil canadien du porc a entrepris, depuis le mois de mai 2016, une démarche de consultation pour la publication d'un rapport de responsabilité sociale à l'échelle canadienne et auquel les Éleveurs de porcs participent.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : 3. Doter l'ensemble de la filière porcine québécoise et canadienne d'une vision commune en termes de responsabilité sociale d'entreprise et des bonnes pratiques en vigueur.</p> <p>a. Poursuivre la sensibilisation de l'ensemble des membres de la filière porcine québécoise aux enjeux de la responsabilité sociale.</p> <p>b. Participer à la démarche de responsabilité sociale entreprise par le Conseil canadien du porc.</p>					
4. Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes, autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts) à une rencontre d'échange sur ces enjeux.			●	●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : La cartographie initiale figure dans le rapport de responsabilité sociale et est mise à jour sur une base annuelle. Des contacts réguliers ont été établis avec les chaînes d'alimentation, où l'enjeu de la responsabilité sociale a été abordé. Les trois chaînes (Sobeys, Provigo, Métro) ont fait part d'ouverture à participer à la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs, en 2017. Soulignons également que le bien-être animal a marqué l'année 2015 puisque les Éleveurs de porcs ont participé à la commission parlementaire sur le projet de loi 54, le 6 octobre. Le rapport de responsabilité sociale a été présenté aux partenaires de la Stratégie québécoise en santé et bien-être animal le 12 novembre 2015, initiative saluée par tous les intervenants présents.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					

AXE 2 : GESTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Engagement : Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
5. Développer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable sur les entreprises porcines par :					
a. i. La mise en ligne des outils et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Les outils développés par les Éleveurs de porcs du Québec (calculateur empreinte eau, empreinte carbone, logiciel bilan alimentaire) ont été mis en ligne en 2014-2015. L'utilisation du logiciel du bilan alimentaire a fait l'objet d'un article publié dans l'édition de septembre 2014 du magazine <i>Porc Québec</i>. De plus, une formation portant sur l'utilisation du logiciel du bilan alimentaire a été donnée à des conseillers par le CDPQ, dans le cadre d'un projet réalisé par la Coordination des services-conseils en 2015. Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière a diffusé les résultats obtenus par les conseillers de Cogenor qui ont participé à ce projet. Les Éleveurs de porcs évalueront la possibilité d'apporter des améliorations au logiciel afin de répondre aux besoins exprimés par les conseillers. Concernant le bilan alimentaire, un projet de recherche est en cours pour valider les facteurs de retenue en phosphore.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : Pour l'année 2015-2016, l'action a été remplacée par la suivante : Le comité Cohabitation et environnement verra à réévaluer l'offre d'outils disponibles.</p>					
a. ii. Le comité Cohabitation et environnement verra à réévaluer l'offre d'outils disponibles.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Le comité Cohabitation et environnement a amorcé la réévaluation de l'offre d'outils disponibles. Une rencontre, réunissant des conseillers sur les enjeux environnementaux, sera réalisée en 2016 afin d'identifier et de prioriser les actions à mettre en oeuvre pour améliorer la performance environnementale des entreprises porcines.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action sera maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
b. La parution d'articles de sensibilisation.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Les articles de sensibilisation adressés aux éleveurs dans le magazine <i>Porc Québec</i> ont abordé la gestion des odeurs. En veillant à diminuer les émissions d'odeurs liées notamment à l'épandage des lisiers, les émissions de gaz à effet de serre en sont également diminuées et, par le fait même, l'empreinte carbone est réduite.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
c. La mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : La mise à jour du bilan socioéconomique a été finalisée à l'été 2016. Les empreintes eau et carbone, deux autres composantes du cycle de vie de la production porcine québécoise, seront mises à jour dans la seconde moitié de l'année 2016.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					

AXE 3 : BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

Engagement : Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et les moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
6. Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage par l'adoption du nouveau programme BEA^{MC} :					
a. Documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe. (action achevée en 2014-2015)			●		●
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : La réalisation d'un projet en collaboration avec le CDPQ et le MAPAQ a permis de documenter de manière détaillée huit cas de conversion en 2014-2015.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est achevée. Aucun nouveau projet de documentation de cas de conversion n'est prévu pour l'année 2016.</p>					
b. Organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs avec différents intervenants et spécialistes, en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement).			●	●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Un projet sur le développement et la tenue d'un atelier de formation sur les mesures d'atténuation de la douleur a été élaboré en collaboration avec le CDPQ en 2015. Ce projet devrait se terminer en 2017. Quatre articles sur les différents systèmes de logement de truies en groupe ont été publiés en 2015 dans le magazine <i>Porc Québec</i>. Un nouveau projet a également été élaboré en collaboration avec le CDPQ afin de développer des capsules vidéo sur certaines pratiques, entourant les 24 dernières heures avant l'envoi à l'abattoir des porcs (mise à jeun, tatouage, euthanasie, chargement et déchargement). Ces capsules seront disponibles au courant de l'été 2016.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
c. Élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix de logement des truies en groupe. (action achevée en 2014-2015)			●		●
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Un cahier de formation et quatre fiches synthèses (alimentation au sol, bat-flancs, distributeur automatique de concentrés autobloquant, distributeur automatique de concentrés) ont été élaborés en collaboration avec le CDPQ et d'autres intervenants en 2014-2015.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est achevée. La formation est disponible sur demande auprès du CDPQ.</p>					
d. Travailler à intégrer les exigences du code sur le logement des truies en groupe dans le nouveau programme du Conseil canadien du porc (CCP), dont l'entrée en vigueur est planifiée au cours de l'année 2017.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Les Éleveurs de porcs du Québec ont commencé à travailler à intégrer les exigences du code sur le logement des truies en groupe dans le programme BEA^{MC} révisé du CCP. L'ensemble des nouvelles dispositions du code sera intégré au programme en respectant les échéances d'application de ces dernières. Un projet pilote sera instauré en 2016 pour vérifier l'application à la ferme du nouveau programme BEA^{MC} révisé. Ensuite, le programme sera modifié en fonction des commentaires recueillis. En 2017, le programme sera implanté sur les fermes du Québec. La première validation du programme révisé sur les fermes devrait avoir lieu en janvier 2018. En 2015, le CCP, en collaboration avec les Éleveurs, a amorcé la création de matériel de formation afin d'aider les éleveurs dans l'application du nouveau programme révisé. Ce matériel sera disponible en 2017 et des formations pour les éleveurs et les valideurs seront organisées.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					

AXE 3 : BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

Engagement : Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et les moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
7. Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et l'utilisation judicieuse des médicaments :					
a. Accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée.			●	●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : La réalisation des actions suivantes a permis d'accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP (dont l'inscription est volontaire) est réalisée pour un total de près de 1200 sites (représentant 40 % de tous les sites de production, comparativement à 20 % pour l'année 2014). La diffusion de messages dans le <i>Fl@sh</i>, la tenue de conférences et de rencontres ont permis de sensibiliser et d'informer les éleveurs, les secrétaires des groupes régionaux (syndicats) sur la veille sanitaire provinciale (VSP).</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
b. Organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux. (action achevée en 2014-2015)			●		●
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Six séances de formation ont été réalisées en 2014-2015, auxquelles 251 personnes ont participé.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est achevée. Pour l'année 2015-2016, l'action a été remplacée par la suivante : Travailler au développement d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants.</p>					
c. Travailler au développement et à l'implantation d'un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Les actions réalisées ont permis de développer des outils (ex. : structure de <i>benchmarking</i>, audits) pour mettre en place un programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs de porcs vivants. L'implantation du programme d'accréditation biosécurité pour les transporteurs des porcs vivants sera réalisée en lien avec l'accréditation AQC^{MD} pour les éleveurs de porcs.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					

AXE 4 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Engagement : Poursuivre la mise en œuvre de solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
8. Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion de risques, par exemple en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine <i>Porc Québec</i>.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Des améliorations au SGRM ont été apportées en 2015 (rappel de renversement des positions, regroupement des entreprises, accompagnement des éleveurs afin de limiter les pénalités). Trois séances de formation sur le SGRM ont été dispensées aux éleveurs de différentes régions. Quatre articles ont été publiés dans le magazine <i>Porc Québec</i> : le processus de paiement des porcs sous CLD (avril 2015), les impacts de l'arrimage Agri-Investissement (juin 2015), Agri-Stabilité, un outil de gestion des risques pour stabiliser vos revenus agricoles (décembre 2015), les marchés à terme et l'analyse technique pour voir les tendances (décembre 2015). Le Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec a envoyé 250 exemplaires du <i>Porc'tin</i> (bulletin d'information) aux éleveurs de la région abordant, notamment, la gestion des risques et l'importance de connaître son environnement d'affaires. Ce syndicat a également organisé une rencontre à laquelle une quarantaine d'éleveurs à forfait de la région ont participé et dont l'objectif était de présenter le contrat type et les indicateurs de rémunération développés par les Éleveurs de porcs pour l'élevage de porcs à forfait. Par ailleurs, à la suite d'une consultation, les Éleveurs de porcs ont fait des propositions à la Coordination services-conseils pour améliorer l'offre de services-conseils spécifiques à la production porcine. De plus, une stratégie d'encouragement de l'utilisation des services-conseils a été mise en place, en lien avec la publication de l'étude du coût de production des Éleveurs.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					

9.	Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur et valoriser les résultats de l'enquête sur les coûts de production, en diffusant des indicateurs destinés aux éleveurs et à leurs conseillers.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Pour les données de l'année 2014, le rapport intégral ainsi qu'une fiche synthèse des résultats de l'Étude du coût de production des Éleveurs de porcs du Québec ont été publiés sur le site Internet des Éleveurs. Les résultats sommaires ont été diffusés par l'envoi du <i>Fl@sh</i> et la publication de deux articles approfondis dans l'édition de décembre 2015 du magazine <i>Porc Québec</i>. Deux présentations ont été réalisées, lors de l'assemblée semi-annuelle des Éleveurs, l'une traitant des résultats de l'Étude du coût de production des Éleveurs et l'autre abordant les perspectives de rentabilité à court et moyen terme. Les vidéos de ces présentations ont ensuite été rendues disponibles sur le site Internet des Éleveurs de porcs, permettant aux éleveurs n'ayant pas pu assister à l'assemblée d'en prendre connaissance. Lors de l'assemblée générale annuelle de 2016, les résultats préliminaires de l'Étude du coût de production 2015 ont été présentés. Par ailleurs, les données de l'Étude ont été utilisées par des conseillers techniques lors de journées d'information destinées aux éleveurs. La grille du prix estimé du porcelet a été mise à jour. Des indicateurs de la marge, après achat d'aliments et de porcelets, sont diffusés sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>						

AXE 5 : BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ

Engagement : Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

	Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
10.	Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales regroupant des intervenants agricoles, acteurs socioéconomiques et politiques, et des citoyens :					
	a. Les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs, qui favorisent une cohabitation harmonieuse avec la communauté.		●		●	
	b. Les outils et documents développés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Au cours de la période 2015-2016, plus d'une quinzaine d'activités réalisées en régions ont permis notamment de valoriser et diffuser les initiatives, outils et bonnes pratiques en matière de cohabitation harmonieuse et d'agroenvironnement : portes ouvertes, rencontres de travail d'élaboration de plans de développement de la zone agricole (PDZA), rencontres avec des élus, rencontres concernant la construction de bâtiments porcins, Semaine de l'Agriculture, l'Alimentation et la Consommation (SAAC), Festival de Jazz de Montréal, Festival d'été de Québec, Expo agricole de Saint-Hyacinthe, Festi-Vélo 2015 Métabetchouan, Expo agricole de Trois-Rivières. De plus, des éleveurs de porcs ont discuté avec les visiteurs se présentant au kiosque des Éleveurs de porcs du Québec, localisé sur le site du Festival de Jazz de Montréal ainsi qu'au Festival de Québec. Par ailleurs, les Éleveurs de porcs ont confié le mandat au CDPQ d'élaborer une fiche d'information sur les mesures d'atténuation des odeurs. Cette fiche permet d'actualiser l'information en fonction des réalités d'aujourd'hui et apporte les nuances qui s'imposent sur l'efficacité des différentes mesures d'atténuation des odeurs, selon la réalité propre à chaque entreprise. La fiche, accessible sur les sites Internet des Éleveurs de porcs et du CDPQ, précise un cadre d'analyse à utiliser pour identifier les mesures d'atténuation à prioriser pour favoriser une bonne cohabitation. La fiche a fait l'objet d'un article qui a été publié dans l'édition d'avril 2016 du magazine <i>Porc Québec</i>. Les groupes régionaux pourront en faire la promotion lors de leurs rencontres avec les éleveurs, les intervenants du secteur, les élus municipaux et la population.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle en 2016.</p>						
11.	Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées et qualifiées :					
	a. i. S'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations œuvrant activement pour le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire.		●		●	



AXE 5 : BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ

Engagement : Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : On compte un éleveur de porcs au sein du conseil d'administration de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ). Une collaboration entre les Éleveurs de porcs et la FRAQ devrait permettre d'augmenter le nombre d'éleveurs siégeant sur les conseils d'administration régionaux de la FRAQ. Les Éleveurs souhaitent compter parmi leurs administrateurs un nombre plus élevé d'éleveurs de la relève, qui se situe actuellement à près de 20 % en ne tenant pas compte de la composition des CA des groupes régionaux. Les Éleveurs de porcs ont également collaboré avec la FRAQ pour la mise en ligne au début de l'année 2016 sur leur site Internet d'une vidéo présentant un éleveur de porcs de la relève. Deux autres vidéos seront élaborées, puis mises en ligne. De plus, les Éleveurs de porcs se sont engagés à octroyer sur une base annuelle de 2016-2020 une bourse d'admission 1^{er} cycle d'une valeur de 1 000 \$ à un étudiant inscrit dans un programme d'étude de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval. Par ailleurs, le comité de travail, dont le mandat consiste notamment à émettre des recommandations au conseil d'administration des Éleveurs de porcs sur les actions qui permettraient de favoriser la relève en production porcine, poursuivra ses travaux en 2016.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle en 2016.</p>					
<p>a. ii. Dresser la liste des outils et mesures visant à encourager l'établissement de relève en production porcine et explorer les possibilités de bonification par l'introduction de nouveaux outils et mesures.</p>		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Le groupe de travail sur les modèles d'affaires et la relève créé à la fin de l'année 2014 s'est réuni à deux reprises au cours de la période 2015-2016. Ce groupe de travail piloté par les Éleveurs de porcs a mené une première réflexion à laquelle ont été conviés différents partenaires du secteur en matière de financement, d'aide à la relève et de services-conseils. Un portrait des outils et des mesures visant à encourager l'établissement de relève en production porcine a pu être dressé. La prochaine étape qui sera menée au cours de l'année 2016 consistera à explorer les possibilités de bonification par l'introduction de nouveaux outils et mesures.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle en 2016.</p>					
<p>b. Faire connaître aux éleveurs de porcs le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) en production porcine pour leurs employés admissibles.</p>		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Un article sur le PAMT a été publié dans l'édition de juin 2015 du magazine <i>Porc Québec</i>. Au printemps 2016, les Éleveurs ont rencontré AGRICarières afin d'identifier des actions visant à promouvoir le PAMT. De même, les Éleveurs se sont engagés à promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi des ressources formées, compétentes et qualifiées. En ce sens, les Éleveurs se sont engagés à réaliser, en collaboration avec les Centres d'emploi agricole (CEA), quelques visites de ferme avec des gens prêts à l'emploi. Il s'agit d'employés potentiels qui seront admissibles au PAMT.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
<p>c. Donner suite à l'analyse des besoins macro-sectoriels de la main-d'œuvre en production porcine en :</p>					
<p>i. identifiant pour chacun des besoins reconnus, les formations existantes et en faire la promotion auprès des éleveurs.</p>		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : L'analyse des besoins de formation de la main-d'œuvre en production porcine, réalisée par AGRICarières à la demande des Éleveurs de porcs, a fait ressortir quatre grands thèmes : la prise de décision d'affaires, la gestion des ressources humaines, la supervision d'une équipe, la planification et l'exécution du processus de production. Les Éleveurs ont pris connaissance des formations déjà existantes identifiées par AGRICarières et veilleront à en faire la promotion au cours de l'année 2016.</p> <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					
<p>ii. veillant à faire développer les formations non existantes et à les offrir aux éleveurs.</p>		●		●	
<p><u>Détail de l'action réalisée</u> : Les Éleveurs de porcs développeront puis offriront deux activités de formation au cours de l'année 2016 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définition d'une stratégie d'entreprise (thème 1 : Prise de décision d'affaires). - Résolution de problèmes par l'observation (thème 4 : Planification et exécution du processus de production). <p><u>Mise à jour de l'action</u> : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.</p>					

d. Faire la promotion des bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines (grille de rémunération, cahier de l'employé, technique d'entrevue, grille d'embauche, etc.).



Détail de l'action réalisée : Les Éleveurs de porcs se sont engagés à faire, en collaboration avec les organismes du secteur (ex. : CEA), la promotion des bonnes pratiques en matière de ressources humaines (grille de rémunération, cahier de l'employé, technique d'entrevue, grille d'embauche, etc.). Au cours de l'année 2015, les CEA ont revu leur offre de service et sont maintenant mieux outillés pour accompagner les entreprises agricoles par rapport à leurs besoins d'élaborer ou de publier une offre d'emploi, de recruter et de sélectionner des candidats pour différents métiers, d'aider à l'intégration de nouveaux employés, d'élaborer un diagnostic des besoins en RH, un manuel d'employé et politiques, une grille de rémunération, etc. Les Éleveurs publieront en 2016 une rubrique sur les ressources humaines dans le magazine *Porc Québec* et la première, en avril, fut consacrée aux services des CEA. Le dépliant promotionnel des CEA a été enchâssé dans cette édition du magazine *Porc Québec*. Les syndicats régionaux seront invités à faire connaître les services des CEA par des activités d'échange (6 à 8, conférence, déjeuner-causerie, etc.).

Mise à jour de l'action : L'action est maintenue telle quelle pour l'année 2016.

12. Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté, mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.



Détail de l'action réalisée : La mise à jour du bilan socioéconomique a été finalisée à l'été 2016. Les empreintes eau et carbone, deux autres composantes du cycle de vie de la production porcine québécoise, seront mises à jour dans la seconde moitié de l'année 2016.

Mise à jour de l'action : L'action demeure telle quelle pour l'année 2016.

¹ Action non amorcée : aucune action en lien avec la cible visée n'a été réalisée.

² Action amorcée : une ou des actions ont été réalisées, mais la cible visée n'a pas encore été atteinte.

³ Action accomplie : action réalisée dont la cible a été atteinte.

⁴ Action récurrente : action qui sera maintenue dans les prochaines années.

⁵ Action achevée : action qui a été accomplie et qui ne sera pas reconduite.



Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE

3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7

Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca

Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE

4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6

Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à purin et fumier partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.